



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 238 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des automobilistes est compromise par le passage d'orignaux sur la route 138 entre la municipalité de Chute-aux-Outardes et le carrefour giratoire à l'entrée de la ville de Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT QUE le secteur de la péninsule Manicouagan est une passe migratoire dans l'axe nord-sud pour les orignaux;

CONSIDÉRANT QU'un nombre élevé de citoyens emprunte cette route quotidiennement pour se rendre à Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'orignaux sur le réseau routier, ou à proximité, est une source de stress pour les résidents et automobilistes des municipalités concernées;

CONSIDÉRANT QUE tous les services essentiels sont à Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT QUE les services d'urgences sont particulièrement à risque lors de déplacement d'urgence à l'ouest de Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu plusieurs dizaines d'accidents impliquant des orignaux ces cinq dernières années dans le secteur de la péninsule Manicouagan;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministère des Transports du Québec :

- En partenariat avec le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs et le ministère de la Sécurité publique, d'établir un plan d'action pour assurer la sécurité des automobilistes ainsi que de la faune qui vit à proximité du réseau routier;
- De mettre en place des dispositifs (clôtures, éclairage, passage sécurisé pour la faune, signalisation, etc.) pour améliorer la sécurité routière dans la péninsule Manicouagan.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Martin Ouellet
Député de René-Lévesque**

21 septembre 2020

Date de signature de l'extrait